



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



26093202

Déposé / Reçu le

13 JUL. 2026

au greffe du tribunal de l'entreprise
Greffier
Tribunal de Commerce de Bruxelles

N° d'entreprise : **0657 976 239**

Nom

(en entier) : **ALCOND**

(en abrégé) :

Forme légale : **SRL**

Adresse complète du siège : **Avenue Roger Vandendriessche 73, 1150 Woluwe-Saint-Pierre**

Objet de l'acte : Nomination, Demission, Décharge, Parts, Siège, Divers

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 25/06/2026

Les associés représentant l'intégralité du capital social de la société se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire à Moscou (Fédération de Russie).

Décisions prises à l'unanimité :

1. Nommer M. Raivo BUBENIS administrateur de la SRL à compter du 26/06/2026, avec un mandat non rémunéré.

M. Raivo BUBENIS déclare accepter le mandat d'administrateur qui lui est confié et confirme ne faire l'objet d'aucune interdiction ou incompatibilité légale l'empêchant d'exercer ce mandat.

2. Mettre fin au mandat d'administrateur de M. Alexey BOGDANOV à partir de 14/07/2026 et lui donner décharge pleine et entière pour l'exercice de son mandat.

3. Constaté la cession, avec effet au 26/06/2026, de l'ensemble des parts sociales appartenant à M. Alexey BOGDANOV à M. Raivo BUBENIS, pour le prix d'un (1) euro, ce dernier déclarant les accepter sans réserve.

4. Décider de transférer le siège social au 70, rue aux Laines, 1000 Bruxelles, avec effet au 1er juillet 2026.

5. M. Raivo BUBENIS déclare avoir pris connaissance de l'état administratif, comptable et commercial de la société, l'accepter sans réserve et confirme avoir repris l'ensemble des accès aux logiciels, documents, comptes électroniques et outils de gestion de la société.

6. L'Assemblée confère tous pouvoirs à M. Raivo BUBENIS, administrateur, avec faculté de substitution, afin d'accomplir tous actes, formalités, dépôts, publications, signatures, déclarations et inscriptions nécessaires ou utiles à l'exécution des présentes décisions, notamment auprès du greffe compétent, de la Banque-Carrefour des Entreprises, du Moniteur belge, de l'administration de la TVA, des administrations fiscales ainsi que de toute autre autorité, administration ou organisme public ou privé. Il est également autorisé à signer tout document complémentaire et à apporter aux présentes toutes modifications de forme qui seraient demandées par les autorités compétentes, pour autant qu'elles n'en modifient pas la substance.

Raivo BUBENIS
Administrateur
Alcond SRL

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 20/07/2026 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).